



ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SENIORS et U20

ASSEMBLEE GENERALE UNAF LYON ET DU RHONE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025



communay
L'esprit village



HOMMAGE A NOS DISPARUS



Jean CHAMBOST



Jean TRIBOULET

de Lyon
Rhône



ALLOCUTIONS D'OUVERTURE





Laurent CHABAUD
Président de la C.D.A.
Vice – Président du D.L.R.

District de Lyon
et du Rhône



ALLOCUTIONS D'ACCUEIL



communay
L'esprit village

Baptiste BOSSER

Président

SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013





Jean Philippe CHONE
Maire de COMMUNAY



INTERVENTION DES PERSONNALITES





Arsène MEYER
Président du District
de Lyon et du Rhône



Michel DOLMADJIAN
Représentant CRA



Martine GRANOTTIER
Présidente Commission
Engagement Sociétal

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail

signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

17 ou 114
en cas d'urgence

119
pour signaler
des situations

3018
pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne

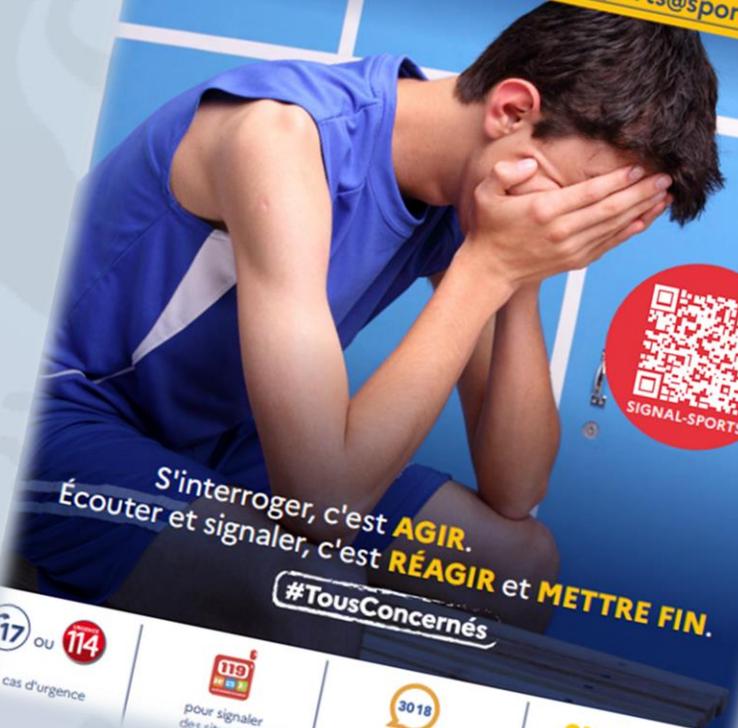
3114
pour la prévention
du suicide

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail

signal-sports@sports.gouv.fr



S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés

17 ou 114
en cas d'urgence

119
pour signaler
des situations

3018
pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne

3114
pour la prévention
du suicide

FEUILLE DE ROUTE (affichage dans les clubs)

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL
COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Mise à jour le 11/07/2025



FEUILLE DE ROUTE - OBLIGATION DES CLUBS DES CATEGORIES U15 A SENIORS (Seniors Vétérans) (Masculin et Féminin) A AFFICHER DEVANT LES VESTIAIRES ET AU SIEGE DU CLUB

RAPPEL DES REGLES

<ul style="list-style-type: none">La tenue vestimentaire des joueurs(ses) doit être réglementaire (Loi 4 Règles du Football et Art. 23 Statuts/Règlements Généraux Annuaire du District), et admettre le port des collants entre le 01/11 et le 29/02 en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre (Extrait PV Conseil Ligue du 30/11/2024)	<ul style="list-style-type: none">Code du Sport – Art. L332-3 à L332-15 : il est formellement interdit de consommer de l'alcool, de fumer ou vapoter sur les bancs de touche ainsi que de détenir des bouteilles en verre ou des béquilles. Affichage obligatoire de la liste des objets interditsPorter à la connaissance de vos licenciés l'affiche du Ministère des Sports : « Signal-sports » (à positionner sur un lieu visible de tous)
--	--

AVANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

<ul style="list-style-type: none">Présence des responsables du club recevant (ex. Responsable Sécurité, Président, Dirigeants,...) :<ul style="list-style-type: none">1 H 30 avant le coup d'envoi en SENIORS D1 et en Coupe de Lyon et du Rhône1 H avant le coup d'envoi en CHAMPIONNAT dans les autres divisions et catégories	<ul style="list-style-type: none">30 minutes avant le coup d'envoi, mise à disposition pour l'arbitre ou le délégué officiel des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">ballon du match, un maillot joueur et du gardien de chaque équipe,FMI (ou feuille de match papier si dysfonctionnement de tablette)drapeaux de touche par le club recevant
<ul style="list-style-type: none">Avant prise de possession du vestiaire, un état des lieux devra être établi par les dirigeants des deux clubs (document à disposition sur le site du District)	<ul style="list-style-type: none">3 personnes max. mentionnées sur FMI, hors joueurs(ses) remplaçant(e)s, peuvent s'asseoir sur le banc de touche (ex. éducateur, dirigeant et dirigeant-soigneur). Le Président du club peut se rajouter en se signalant avant le match à l'arbitre et au délégué officiel.
<ul style="list-style-type: none">La zone technique doit être tracée conformément aux dispositions de notre annuaire.	<ul style="list-style-type: none">Seules les personnes inscrites sur la feuille de match et le Président du club peuvent circuler dans les vestiaires.
<ul style="list-style-type: none">Lorsque le Président du club visiteur se déplace, il est conseillé qu'il se fasse connaître aux dirigeants de l'équipe visitée ainsi qu'à l'arbitre et au délégué officiel.	<ul style="list-style-type: none">Le protocole avant le coup d'envoi est obligatoire en D1 et vivement conseillé dans les autres catégories et niveaux.

PENDANT DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE

<ul style="list-style-type: none">Tout le monde doit être assis sur le banc. L'éducateur peut se lever, donner ses consignes et se rasseoir dès que les consignes ont été communiquées. En aucun cas, une	<ul style="list-style-type: none">Des délégués de terrain avec chasuble sont obligatoires sur les rencontres (Masculin et Féminin) de la façon suivante :<ul style="list-style-type: none">Seniors/U20/U18 Féminines : 2 délégués obligatoires
---	--

Demander à l'Assistant IA

Pourquoi cette information est-elle importante ?

CARTON VIOLET (historique)

PROCOLE ARRÊT DE MATCH CARTON VIOLET

**CONTEXTE : EN RAISON D'UNE RENCONTRE TROP TENDUE OU
CONSÉCUTIF À DES FAITS GRAVES.**

Le Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de Football a décidé la mise en place d'un protocole « arrêt de match » qui permet à l'arbitre et autres officiels de garantir l'équité sportive d'une rencontre et de se protéger des atteintes à leur intégrité physique et morale.

LE PROCOLE

1° Avant chaque match, et avant le contrôle de la FMI, une courte entrevue est instaurée par l'arbitre officiel entre les dirigeants responsables des clubs en présence, des capitaines et des délégués (officiels et de terrain) pour les informer des modalités d'application du protocole « **ARRÊT DE MATCH** ». Ce briefing se caractérisera par la présentation du **carton violet**.

Sorti par l'arbitre s'il estime que le match devient trop tendu ou en raison d'incidents caractérisés (voir les cas de figure présentés ci-dessous), ce carton violet pourra être suivi d'un coup de sifflet final si des incidents très graves sont constatés ou d'une reprise du jeu, après une interruption et une consultation en compagnie des différents acteurs de la rencontre.

2° En cas d'incidents, avant l'arrêt définitif de la rencontre, l'arbitre consulte, lors d'un arrêt de jeu temporaire qui peut être préventif, tous les officiels présents (assistants, observateur et/ou délégué).

3° Un rapport circonstancié sera rédigé et envoyé à la commission PSEM (voir la discipline si interruption définitive de la rencontre).

INTERRUPTION PREVENTIVE : EN CAS D'INCIDENTS SERIEUX



Corinne SANFILIPPO
Assistante administrative

District de Lyon
et du Rhône



Roger ANDRE
Représentant des arbitres
au comité directeur

District de Lyon
et du Rhône



Jean Luc COMACLE
Président Section Régionale
UNAF AURA



INTERVENTION TECHNIQUE



communay
L'esprit village



Roland VIALLET

C.T.D.A.



- Modifications des lois du jeu
- Objectifs de la saison 2025/2026
- Questions/Réponses

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

3 AXES DE TRAVAIL :

- **Formation Initiale Arbitre (F.I.A.)**
- **Formation Continue (arbitres adultes et jeunes)**
- **Formation Elite (arbitres promotionnels et candidats Ligue)**

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

FORMATION INITIALE ARBITRE

- 4 formations en externat au cours de cette saison sportive
- FIA régionalisée commune aux 11 Districts
- Recruter entre 100 et 120 nouveaux arbitres
- Séance N°8 : réunion de fidélisation le samedi 30 mai 2026 au siège du DLR

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

FORMATION CONTINUE

- **Pérenniser les formations par catégorie**
- **Stage de mi-saison des arbitres D1**
- **Rassemblement arbitres féminines**
- **Désignation et suivi des jeunes arbitres sur les rassemblements organisés par la Commission Technique**

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

FORMATION ELITE

- Pérenniser les formations théoriques pour les potentiels candidats Ligue (1 examen au cours de la saison sportive)
- Matinée probatoire le samedi 11 octobre 2025
- Rassemblement interdistrict le samedi 20 décembre 2025
- Accroître la formation pratique pour les potentiels candidats
- Désignation et suivi des « talents » sur les rassemblements organisés par la Commission Technique

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

- Intégrer une séance physique lors des différents rassemblements d'arbitres
- Mise en place d'un rassemblement 100% féminines au cours de la 2^{ème} partie de saison (intégration arbitres stagiaires)
- Structurer et assurer un suivi plus pertinent des arbitres futsal

OBJECTIFS DE LA SAISON 2025/2026

SUR LE PLAN PERSONNEL (performance)

- Atteindre le chiffre de 600 arbitres en fin de saison sportive
- Atteindre le chiffre de 70 arbitres féminines en fin de saison sportive

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Un défenseur reçoit le ballon en pleine tête sur une frappe d'un attaquant. Le joueur tombe « KO ». Le ballon rebondit sur un autre attaquant qui frappe et marque (le joueur est encore à terre) but pas but ? Arrêt du jeu avant le but ?

But valable. Avant la reprise du jeu par CE, autoriser les soigneurs à pénétrer sur le terrain pour prodiguer les soins voire plus suivant la gravité de la blessure (appel des pompiers).

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Etat de bonification, comment est noté le questionnaire, sur quel barème ?

Questionnaire annuel : 10 points si note supérieure à 15 sur 20, 6 points si note supérieure à 12 mais inférieure ou égale à 15 sur 20, 3 points si note comprise entre 10 et 12, 0 point pour note inférieure à 10 sur 20 ou questionnaire rendu hors délai. -10 points pour questionnaire non rendu.

Stages – Formation : 5 points pour note obtenue au questionnaire du stage supérieure à 10 sur 20 et 12/20 pour les arbitres D1

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Dans une situation où un entraîneur conteste une décision de l'arbitre central et interpelle l'arbitre assistant pour obtenir son avis, quelle attitude et type de réponse l'assistant doit-il apporter pour à la fois apaiser l'entraîneur, rester solidaire de son central et préserver la crédibilité de l'équipe arbitrale ?

S'il s'agit d'une simple question sans véhémence, l'AA doit favoriser le dialogue tout en restant concentré sur le jeu.

En cas d'insistance ou de paroles déplacées de la part de l'entraîneur, l'AA doit attirer l'attention de son arbitre central en lui expliquant succinctement la situation.

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Gestion des bancs, les remplacements, tenues

La gestion des bancs de touche est à la discrétion de l'arbitre en lien avec le délégué club et/ou officiel et le référent sécurité.

Les remplacements s'effectuent comme les saisons précédentes (illimités sauf dans les 10 dernières minutes y compris sur les compétitions de Ligue).

L'équipement de base : short, chaussettes, maillots numérotés, chaussures, port du protège-tibia, survêtement ou legging autorisé pour le gardien de but

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Informations en cas de blessure pendant un match arbitré

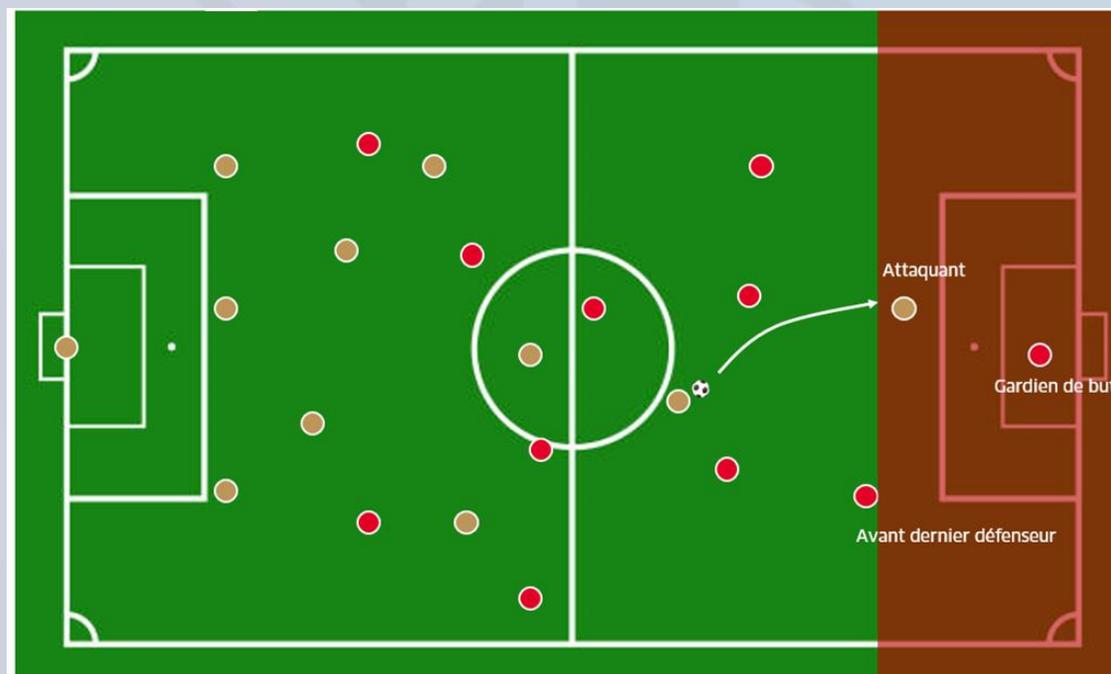
Lorsque le match a débuté et que l'arbitre se blesse, c'est l'un des 2 assistants qui le remplacera. Si les arbitres assistants sont bénévoles, le choix de l'arbitre se fera par tirage au sort.

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Seulement je voulais un peu que vous puissiez clarifier cette partie de la loi 11
Un joueur n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve à la même hauteur que :

l'avant-dernier adversaire ou des deux derniers adversaires.

La partie que je ne comprends pas c'est « Les deux derniers défenseurs »



QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Je souhaite connaître la procédure et savoir comment je peux devenir jeune arbitre de ligue

Faire acte de candidature en adressant un mail de motivation à l'adresse : rviallet@lyon-rhone.fff.fr

Avec copie à armand6927@hotmail.fr et arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Quelle valeur a le rapport d'un observateur à notre niveau ? Si nous ne sommes pas d'accord, à qui doit-on en parler ? Si une vidéo du match est disponible, peut-on s'en servir pour montrer les incohérences entre le match vécu et le rapport fait.

L'objectif principal de l'observation est de permettre à l'arbitre de progresser.

Dans le cas précis, merci d'adresser un mail à :

armand6927@hotmail.fr ou martins.eduardo@orange.fr

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

Les indisponibilités

Toutes les demandes d'indisponibilités doivent être **OBLIGATOIREMENT** saisies sur votre espace personnel dans les délais impartis en précisant le motif (convenance personnelle, médical...)

QUESTIONS POSEES et/ou SUJETS A ABORDER

A qui envoyer un mail en cas de souci pour l'administratif ? Il y a plusieurs mails et donc confusion.

Pour l'administratif, merci d'envoyer un mail à arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Pour les désignations, merci d'utiliser les adresses suivantes :

dlr.designationsu15@gmail.com

dlr.designationsu17@gmail.com

dlr.designationsu20@gmail.com

dlr.designationsseniors@gmail.com

Pour les questions liées aux lois du jeu, merci d'envoyer un mail à rviallet@lyon-rhone.fff.fr



Laurent CHABAUD

Président de la C.D.A.

Vice – Président du D.L.R.

- Présentation de la CDA**
- Tour d’horizon**
- Bilan de la saison 2024/2025**
- Objectifs de la saison 2025/2026**

COMPOSITION DE LA CDA





Amélia FERNANDEZ
Référente
Arbitres Féminines



07.72.17.14.17



amelia.fernandez05082006@gmail.com

SMS OBLIGATOIRE

- Nom/Prénom
- Age
- Adresse e-mail
- Catégorie d'arbitrage

POURQUOI ?

- Accompagner, Aider, Ecouter, Conseiller, Progresser, Fidéliser, Evoluer

COMMENT ?

- Etre en contact
- Rassemblement(s)
- Suivi ...

NOUVEAUTÉ

**Référente
Arbitres
Féminines**



RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Malgré l'envoi des documents avant la fin de la saison sportive 2024/2025, un nombre conséquent d'arbitre n'est toujours pas en règle sur le plan administratif (demande de licence, DMA, ECG...).

Côté chiffre :

Arbitres de plus de 35 ans : 38 dossiers non rendus et 9 refusés

Arbitres de 18 à 35 ans : 124 dossiers non rendus et 24 refusés

Arbitres de moins de 18 ans : 43 dossiers non rendus

TOTAL : 205 dossiers non rendus et 33 refusés



39 ARBITRES AMENDES

ABBOU	KAMEL	ABSENCE RAPPORT		#	30
ADJAD	AHMED	ABSENCE RAPPORT			30
ALEJANDRO	IDRISS	ABSENCE RAPPORT	U15		30
ALILECH	BILEL	ABSENCE RAPPORT	FUTSAL		30
BAALI	BOUALEM	AG ABSENCE	U20		50
BEDJEGUAL	ELYAS	ABSENCE AUDITION CDA	U20		60
BELGACEM	MOHAMED	AG ABSENCE	U20		50
BOUBEKA	SAMY	AG ABSENCE	JAD		50
BOUHALI	MAHDI	AG ABSENCE	JAD		50
BOUMOUS	YACINE	ABSENCE AUDITION CDA	JAD		60
BOUROKBA	AYMEN	ABSENCE RAPPORT			30
CHEKROUN	SMAIL	AG ABSENCE	AA2		50
CHIKAHAOUI	MOHAMED	ABSENCE RAPPORT	SENIORS		60
CHIKAHAOUI	MOHAMED	AG ABSENCE	D4		50
DINI ALI	CHAMOUYNE	AMENDE CION DISCIPLINE			80
GHEMARI	MERYREM	ABSENCE RAPPORT			30
GHEZALI	RIJAD	ABSENCE RAPPORT	U20		30
GHEZALI	RYAD	AG ABSENCE	JAD		50
HAFIANE	RAYAN	ABSENCE RAPPORT			30
HAZEM	YACINE	ABSENCE CION DISCIPLINE	JAD	#	60
ISHAK	RAYENE	AG ABSENCE	U20		50
JAWNEH	ALHADJI	AG ABSENCE	JAD		50
KECILI	MAHFOUD	ABSENCE RAPPORT	SENIORS		60
KENIOUA	ABDELRESAK	ABSENCE RAPPORT			30
LAYOUNI	ELYSSA	AG ABSENCE	JAD		50
LEBBADA	SOFIENE	AG ABSENCE	D3		50
LOUISIR	KEVIN	AG ABSENCE	D4		50
LOURDIN	PAUL	ABSENCE RAPPORT			30
MABROUK	MOHAMED	ABSENCE RAPPORT			30
MANUEL LAURIANO	AXEL	ABSENCE RAPPORT			30
MARCILLIERE	ENZO	AG ABSENCE	U20		50
MATAMBA	ULRICH	AG ABSENCE	D4		50
MATAMBA	ULRICH	ABSENCE RAPPORT			25
MBAYA NENE	LASIWE	ABSENCE RAPPORT			30
MELLOUK	YOUSSEF	ABSENCE RAPPORT			30
MOUKADDAM	HAMZA	AG ABSENCE	U20		50
SELMANE	SABER	AG ABSENCE	D5		50
SLIMANI	ILYES ALI	AG ABSENCE	JAD		50
ABDI	ROUDAYN	AG ABSENCE	U20		50



OBSERVATIONS

En cas d'indisponibilité de dernière minute (si observateur désigné), il est impératif de prévenir le responsable des observations.

A défaut, les frais d'observation seront imputés directement à l'arbitre concerné.

ATTENTION

FRAIS D'ARBITRAGE (rappel)

- Pour les rencontres de Championnat et de Coupe de Lyon et du Rhône (Seniors, Jeunes, Féminines et Futsal), les arbitres sont défrayés directement par le District (pas d'envoi de fiches de frais).
- Pour les Finales des Coupes de Groupements, (seniors, jeunes, U13) : les arbitres et jeunes arbitres sont défrayés directement par le District (pas d'envoi de fiches de frais).

L'arbitrage des Finales CLR est assuré à titre gracieux (en compensation, une tenue complète est offerte par le DLR).

DEFRAIEMENT ARBITRAGE

Tous les arbitres adultes et jeunes qui n'ont pas encore envoyé un RIB, merci d'effectuer cette démarche administrative (mail ou dépôt au secrétariat du District) dans les plus brefs délais.

A noter que le défraiement pour les compétitions de Ligue est assuré par le service comptabilité de la LAURA.

REGLEMENTATION STATUT DE L'ARBITRAGE

CALENDRIER DES EVENEMENTS

31 août : Date limite de renouvellement et de changement de statut

30 septembre : Date limite d'information des clubs en infraction

28 février : Date limite de demande de licence des **nouveaux arbitres** et des changements de clubs. Date limite de l'examen de régularisation. Date d'étude de la 1^{ère} situation d'infraction

31 mars : Date limite de publication des clubs en infraction au 28 février

15 juin : Date d'étude de la 2^{ème} situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de journées par rapport au quota correspondant à chaque arbitre

30 juin : Date limite de publication définitive des clubs en infraction

BONIFICATION CLASSEMENT DES ARBITRES

ATTENTION

QUESTIONNAIRE ANNUEL (bonus maxi 10 points)

Note questionnaire < 10/20 points = bonus 0 (sans changement)

NON RETOUR DU QUESTIONNAIRE = malus – 10 points

La CDA se réserve le droit de ne plus désigner un arbitre qui n'a pas retourné son questionnaire

ASSEMBLEE GENERALE (bonus maxi 10 points)

Bonus sans changements

STAGES – FORMATION (bonus maxi 15 points)

Bonus sans changements

ASSIDUITE (bonus maxi 15 pts)

ATTENTION

Arbitre absent non excusé à 1 match = **- 10 points**

Arbitre absent non excusé à 2 matchs = **- 20 points**

Arbitre absent non excusé à 3 matchs et plus = **- 30 points**

Arbitre non représentatif de son club (nombre de matchs arbitrés < minimum fixé par obligations Statut Arbitrage soit 18 en Seniors, U20 et 15 en U15 et U17) = **Bonus de 0 point**

Indisponibilité tardive = **Retrait de 3 points par indisponibilité**

Au-delà de 2 indisponibilités de ce type, convocation devant la CDA avec retrait de désignations

ADMINISTRATIF (bonus maxi 15 pts)

ATTENTION

FMI mal remplie = **- 5 points par manquement constaté**

Dossier renvoyé après le délai de rigueur = **- 5 points ou 0 points en fonction de la date du dépôt du dossier au District**

District de Lyon
et du Rhône

GENERAL

ATTENTION

Abaissement de l'âge pour les arbitres qui officient en U20 = 25 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Prise en compte de l'observation en cas de situation particulière (blessure...) = 80% du temps d'arbitrage sur le terrain

Retour en District d'un arbitre de moins de 39 ans = La CDA a la possibilité de représenter ce candidat sans délai



RECOMPENSES ARBITRES





- Remise des médailles

- Trophées arbitres majors

- Remise du trophée - Arbitre N°1

- Remise des écussons

**Coup de sifflet de...
Remerciements**



**Et...bonne retraite sportive à
tous les arbitres qui ont décidé
de ranger le sifflet et/ou le
drapeau !!!**





Clément BARON

Rayan REZKI

Ayhan DURSUN

Antony GIBERNE

**Coup de sifflet de...
Félicitations aux**



**138 arbitres formés dont 21
féminines au cours de la saison
2024/2025**



LES ARBITRES MAJORS

Vincent MARION – **District 1**

Hervé BOIZET – **District 2**

Abdenour DOUFENE – **District 3**

Hamza EL KHATTABY – **District 4**

Samir BOUKABENE – **AA**

Adam HADJ MIMOUNE – **District U20**

Clément CURNIER – **JAD U17**

Tom PONCET – **JAD U15**



ARBITRE N°1 DU DISTRICT

Vincent MARION



de Lyon
Rhône

MEDAILLE DE VERMEIL

Ahmet GOKCE



MEDAILLE DE VERMEIL

Samir BOUKABENE



MEDAILLE DE VERMEIL

Lofti BELGACEM



MEDAILLE D'ARGENT

Celal YALCIN



MEDAILLE D'ARGENT

Nordine TAGHZAOU



MEDAILLE D'ARGENT

Olivier LANDY



MEDAILLE D'ARGENT

Hakim KADDOUR



MEDAILLE D'ARGENT

Benoit GASPARD



MEDAILLE D'ARGENT

Vincent DEFOIX



MEDAILLE D'ARGENT

Cédric BOULANGER



MEDAILLE D'ARGENT

Abdelkader BENZEMMA



MEDAILLE D'ARGENT

Anthony BARRIL



MEDAILLES – SAISON 2024/2025

Félicitations
à nos récipiendaires!



QUESTIONS DIVERSES



CLOTURE DE L'A.G.

Bonne saison sportive à toutes et à tous



communay
L'esprit village